

Newsmail de juin 2024

Madame, Monsieur,

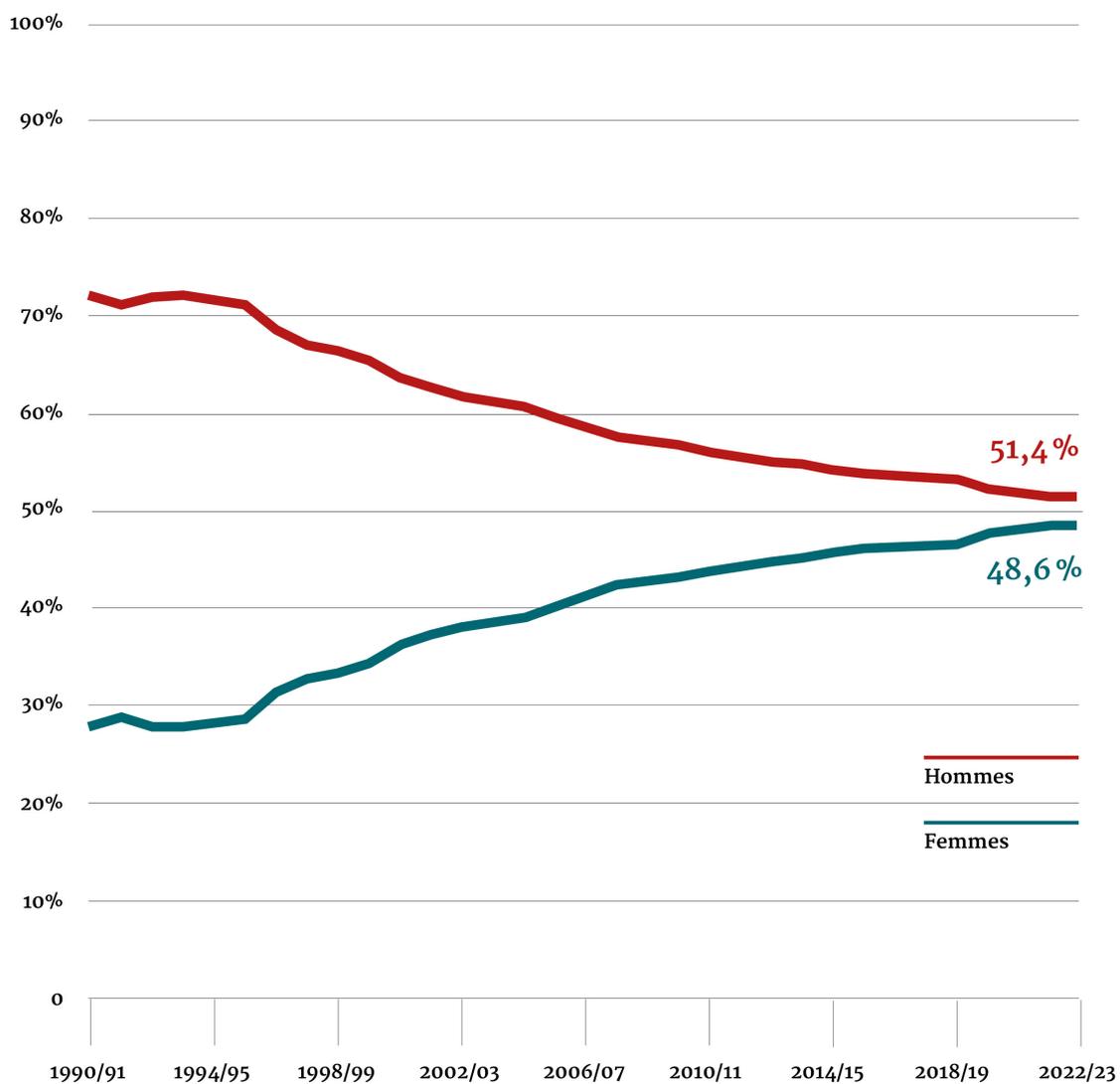
Le Conseil fédéral a procédé à une première évaluation de la situation concernant les négociations en cours entre la Suisse et l'Union européenne (UE) sur le paquet des Bilatérales III. Si des progrès ont pu être réalisés dans plusieurs domaines, il existe également des sujets sur lesquels les positions des partenaires de négociation divergent encore. Par ailleurs, il n'est à l'heure actuelle pas sûr que le régime transitoire prévu dans le cadre du Common understanding pour la participation au programme-cadre européen Horizon Europe pourra être étendu aux appels à projets de l'année 2025. Selon ce régime, les scientifiques et les actrices et acteurs de l'innovation en Suisse pourraient en effet à nouveau participer à tous les appels à projets d'Horizon Europe, et le financement continuerait d'être assuré par la Suisse. Pour cela, l'accord d'association au paquet Horizon 2021-2027 doit déjà être paraphé, et la Commission européenne veut en outre faire dépendre sa décision de l'avancement des négociations sur l'ensemble du paquet.

Je vous souhaite une bonne lecture et un excellent été.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

FACTS & FIGURES

Évolution de la part des doctorants selon le sexe



Source: OFS – Etudiants et examens des hautes écoles (SHIS-studex)

L'égalité des genres chez les doctorant-es est presque atteinte

Dans une **publication**, l'Office fédéral de la statistique (OFS) fait état de l'égalité des genres chez les doctorant-es employé-es dans une haute école suisse en 2022. Selon cette enquête, la proportion de femmes poursuivant des études doctorales atteignait 48,6% au cours de l'année académique 2022/2023. La parité homme-femme n'est pas encore atteinte. Cependant, la proportion des femmes qui suivent une formation doctorale a augmenté de 21% au cours des trente dernières années. Lors de l'année académique 1990/91, les femmes représentaient moins de 30% des doctorant-es en Suisse. Par ailleurs, au cours de l'année académique 2022/23, 45% des femmes doctorantes occupaient un poste dans une haute école suisse, contre presque 49% dans la population doctorale en général.

ACTUALITES DU MOIS

28.06.2024 | Loi sur Movetia

Soutien au projet du Conseil fédéral

Après la non-entrée en matière du Conseil des Etats, la CSEC-N a adopté le projet de

Loi sur Movetia du Conseil fédéral à l'intention du Conseil national par 17 voix contre 8. En outre, la commission a souhaité préciser dans la loi que les compétences et les expériences requises dans les différents domaines de la promotion des échanges et de la mobilité doit être réglé par le Conseil fédéral dans un profil d'exigences des membres du conseil d'administration de Movetia. La minorité de la commission propose de ne pas entrer en matière sur le projet. La loi sera débattue en séance plénière du Conseil national lors de la session d'automne.

[Lire plus»](#)

26.06.2024 | Budget 2025

Déficit de 700 millions de francs attendu

Le Conseil fédéral a approuvé les données chiffrées du budget 2025 et du plan financier 2026-2028. La situation budgétaire pour les années 2025 et 2026 s'est légèrement améliorée grâce aux mesures d'allègement budgétaire décidées en début d'année et à des recettes estimées plus élevées. Néanmoins, le Conseil fédéral s'attend à un déficit de financement de 700 millions de francs pour l'année 2025. Une partie des dépenses pour les personnes à protéger en provenance d'Ukraine nécessitera toujours des fonds extraordinaires. Lors de l'adoption du budget et du plan financier, le Conseil fédéral n'a pas tenu compte des hausses des arrêtés financiers pluriannuels (formation, recherche et innovation, armée, environnement et culture) décidées par les premiers conseils respectifs au cours de la session d'été.

[Lire plus»](#)

26.06.2024 | Bilatérales

Etat des lieux des négociations en cours

Le Conseil fédéral a dressé un état des lieux des négociations en cours relatives à un troisième paquet d'accords bilatéraux avec l'Union européenne (UE). Il a constaté des progrès concrets dans plusieurs domaines de négociation. Dans d'autres domaines, les positions ne sont pas encore suffisamment convergentes. C'est notamment le cas en ce qui concerne l'immigration et la protection des salaires. Le Conseil fédéral a également examiné l'état de la mise en œuvre interne et a chargé les départements de poursuivre les travaux, en particulier les discussions avec les cantons, les partenaires sociaux et économiques, ainsi que les groupes d'intérêts concernés. L'objectif du paquet est de développer et de stabiliser les relations bilatérales entre la Suisse et l'UE. Il comprend également la participation de la Suisse aux programmes de l'UE dans les domaines de la recherche, de l'innovation et de la formation.

[Lire plus»](#)

26.06.2024 | Conseil des EPF

Présidence et membres du Conseil confirmés pour un nouveau mandat

Le Conseil fédéral a confirmé le président du Conseil des EPF, Michael Hengartner, et la vice-présidente, Pascale Bruderer, ainsi que tous les membres actuels du Conseil dans leurs fonctions. Hengartner (en fonction depuis février 2020) et Bruderer (en fonction depuis janvier 2024) ont été reconduits pour l'ensemble de la période administrative allant de début 2025 à fin 2028. Susan Gasser et Christiane Leister se retireront fin 2025. C'est pourquoi elles ont été réélues pour un an seulement.

[Lire plus»](#)

25.06.2024 | R&D

Augmentation de 10% pour la recherche et le développement en 2023

Selon l'Office fédéral de la statistique, les dépenses fédérales pour la recherche et le développement ont augmenté de 10% en 2023 pour atteindre un total de 2,6 milliards de francs. Cette hausse serait due à l'augmentation des contributions en Suisse et à l'augmentation des pourcentages de postes du personnel fédéral employé dans ce domaine. Les contributions aux instituts nationaux de recherche ont particulièrement augmenté (+14%). Cette hausse s'explique par le fait que la Confédération a soutenu directement les scientifiques en Suisse au titre des mesures transitoires relatives à « Horizon Europe », afin de compenser la suppression des versements prévus pour le programme-cadre de l'UE pour la recherche et l'innovation.

[Lire plus»](#)

20.06.2024 | Maturité gymnasiale

La CDIP adopte le plan d'études cadre entièrement révisé

La Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a adopté le plan d'études cadre national pour les écoles de maturité gymnasiale. Désormais, une durée minimale obligatoire de quatre ans est fixée pour toutes les filières gymnasiales. L'objectif de cette révision totale est de renforcer la comparabilité de la maturité gymnasiale dans toute la Suisse et de garantir à long terme aux diplômés l'accès sans examen à l'université. Le nouveau plan d'études cadre entrera en vigueur le 1er août 2024. Les cantons ont jusqu'au début de l'année scolaire 2029/30 pour le mettre en œuvre. Les cantons de Berne (partie francophone), du Jura, de Neuchâtel et de Vaud, qui doivent compter avec le passage à une formation gymnasiale en quatre ans, disposent au maximum de dix ans pour changer de système.

[Lire plus»](#)

18.06.2024 | SWEETER

La CEATE-N veut harmoniser le crédit d'engagement avec le message FRI

Par 16 voix contre 9, la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-N) a adopté une proposition modifiant le projet d'arrêté fédéral sur un crédit d'engagement destiné au programme d'encouragement de la recherche SWEETER (Swiss Research for the Energy Transition and Emissions Reduction), dans le but de synchroniser la demande de crédit avec la périodicité du message FRI qui est décidé tous les quatre ans. En conséquence, la période d'encouragement serait limitée à 2028 et le montant du crédit passerait de 106,8 millions de francs à 35,6 millions de francs. Le programme serait ensuite poursuivi au cours de la période de financement suivante (2029-2032). Lors de la session d'été, le Conseil des Etats avait approuvé le crédit d'engagement prévu par le Conseil fédéral portant sur une durée de 12 ans.

[Lire plus»](#)

18.06.2024 | Loi sur les EPF

Doublement des taxes semestrielles pour les étudiant-es venant de l'étranger

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) a adopté par 6 voix contre 5 une proposition de modification de la loi sur les EPF visant à multiplier au moins par deux les taxes d'études pour les étudiant-es étrangers. Lors de la session d'été, le Conseil national avait décidé de tripler les taxes au minimum. Plusieurs minorités de la CSEC-E demandent une augmentation plus importante des taxes ou ne souhaitent pas inscrire de dispositions dans la loi sur les EPF. La Commission a également décidé de déposer un postulat chargeant le Conseil fédéral de rédiger un rapport contenant des données actualisées sur les étudiant-es venant de l'étranger. Ce rapport comprendra une distinction entre les écoles, les filières d'études, l'origine et l'activité professionnelle après la fin des études.

[Lire plus»](#)

18.06.2024 | LERI

La CSEC-E soutient une modification de la loi

Après son adoption par le Conseil national, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) a à son tour soutenu à l'unanimité une modification de la Loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI). Ce projet doit permettre au Conseil fédéral d'élaborer un plan sectoriel pour les projets de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) à Genève. Il s'agit ainsi de garantir que les projets du CERN soient compatibles avec les objectifs de la Suisse en tant qu'État hôte et de ses politiques de la recherche, de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

18.06.2024 | Études de médecine

Pas d'abolition du Numerus clausus pour les étudiant-es en médecine

Après que le Conseil national ait adopté par 144 voix contre 43 la motion « Numerus clausus. En finir avec une sélection des étudiants en médecine sur des critères autres que de compétences et de qualité », la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des États (CSEC-E) recommande à son Conseil par 7 voix contre 4 et une abstention de rejeter l'objet. La CSEC-E vote ainsi en faveur du maintien du numerus clausus pour les étudiant-es en médecine. La Commission reconnaît que le système peut être amélioré. Elle estime que l'accent doit être mis sur l'amélioration des conditions en fin de formation et à l'issue de cette dernière, et pas sur une adaptation de la procédure d'admission.

[Lire plus»](#)

14.06.2024 | WSL

Rolf Holderegger nommé directeur

Le Conseil fédéral a nommé Rolf Holderegger au poste de directeur de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL). L'actuel chef de l'unité de recherche Biodiversité et écologie de la conservation du WSL et professeur titulaire à l'EPF de Zurich prendra ses fonctions le 1er octobre 2024. Rolf Holderegger succède au directeur suppléant Christoph Hegg, qui dirige l'institut par intérim depuis juillet 2023.

[Lire plus»](#)

14.06.2024 | Formation professionnelle supérieure

Consultation en vue de renforcer la formation professionnelle supérieure

Le Conseil fédéral a mis en consultation un ensemble de mesures visant à renforcer l'attrait de la formation professionnelle supérieure. Parmi ces mesures figurent notamment l'introduction des titres complémentaires « Professional Bachelor » et « Professional Master » pour les diplômés de la formation professionnelle supérieure, ainsi que la fixation, dans la loi, d'un droit à l'appellation « école supérieure » et d'une protection de cette appellation. La procédure de consultation relative à la révision partielle de la Loi fédérale sur la formation professionnelle et de l'ordonnance sur la formation professionnelle court jusqu'au 4 octobre 2024.

[Lire plus»](#)

Révision de la loi pour une meilleure protection des participant-es

Le Conseil fédéral a adopté la révision des dispositions d'exécution de la loi relative à la recherche sur l'être humain (LRH). L'objectif de la modification est de renforcer la protection des personnes qui participent à des projets de recherche tout en améliorant les conditions-cadres de la recherche, notamment grâce à la numérisation. La révision entrera en vigueur le 1er novembre 2024 et sera suivie d'une révision totale de la LRH.

[Lire plus»](#)

06.06.2024 | Infrastructures de recherche

Signature d'un accord renouvelant l'accès à l'ILL

Martina Hirayama, secrétaire d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation, a signé au nom du Conseil fédéral un accord renouvelant la participation de la Suisse à l'Institut Laue-Langevin (ILL) pour les années 2024-2028. Le Parlement avait déjà accepté cette participation en 2020 et accordé un crédit de 12 millions de francs. L'engagement de la Suisse pourra être porté à 26,4 millions de francs et être étendu jusqu'en 2033, pour autant que le Conseil national et le Conseil des Etats approuvent les ressources nécessaires dans le cadre du message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2025 à 2028.

[Lire plus»](#)

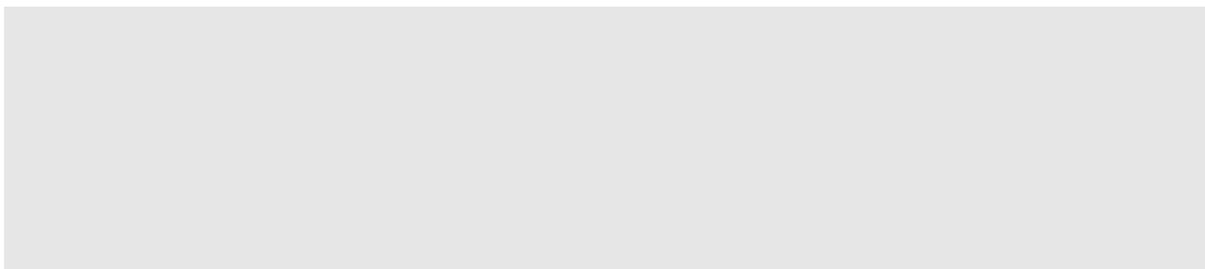
05.06.2024 | QS Ranking 2025

L'EPFZ et l'EPFL bien placées

Dans le QS World University Ranking 2025, l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) conserve son rang (7 en 2024) et défend ainsi sa place de meilleure université d'Europe continentale. De son côté, l'EPFL gagne dix places (26). Les universités de Zurich (109), Bâle (131), Genève (155), Berne (161) et Lausanne (224) perdent en revanche plusieurs places par rapport à l'année précédente.

[Lire plus»](#)

PUBLICATIONS RECENTES



Réseau FUTURE
Münstergasse 64/66, 3011 Berne
Tel. 031 351 88 46
info@netzwerk-future.ch
www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

2 juillet 2024
